



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En conformité avec le règlement (CE) n° 1907/2006

Melon Art. 71291/ 71292

Page 1 / 5

Date de l'impression 15.03.11

Revue le 28.02.11

No: 022-5448

1. DESIGNATION DU PRODUIT, PROCESSUS D'ELABORATION ET SOCIETE

Nom commercial / No.: Melon Art. 71291/ 71292
But d'utilisation: Composition parfumante
Raison sociale: EXAGON SA
Bernerstrasse Nord 210
CH-8064 Zurich
Telefon: ++41 44 430 36 76
Fax: ++41 44 430 36 66
E-Mail: info@exagon.ch

2. DANGERS POSSIBLES

Désignation: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. COMPOSITION/DONNEES RELATIVES AUX CONSTITUANTS

Caractérisation chimique: mélange composé de multiples substances odorantes naturelles et synthétiques

No de CAS / No d'indice: non applicable, le produit étant un mélange

Composants dangereux:

Quantité No. de CAS Nom, danger

10-25%	78-70-6	3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol, Xi R38
10-25%	105-53-3	Diethyl malonate, Xi R36
1-5%	5413-60-5	3a,4,5,6,7,7a - Hexahydro - 4,7 - methano - 1H - inden - 6(or5) - yl acetate, R52/53
1-5%	1205-17-0	a-Methyl-3,4-methylenedioxyhydrocinnamic aldehyde, N R51/53
1-5%	66327-54-6	1-Methyl-4-(4-methylpentyl)-3-cyclohexene-carbaldehyde, Xi R38
1-5%	8000-41-7	p-Menth-1-en-8-ol (& isomers), Xi R38
1-5%	103-95-7	2-Methyl-3-(4-isopropylphenyl)-propanal, N R51/53, Xi R38, R43, Xn R62
1-5%	104-67-6	4-Undecanolide, N R51/53
1-5%	122-40-7	alpha-Amyl cinnamic aldehyde, N R51/53, Xi R43
1-5%	18871-14-2	4-Acetoxy-3-butyl-5-methyltetrahydropyran & 4-Acetoxy-3-pentyltetrahydropyran, R52/53
1-5%	77-83-8	Ethyl 3-phenyl-2,3-epoxybutanoate, R52/53

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En conformité avec le règlement (CE) n° 1907/2006

Melon Art. 71291/ 71292

Page 2 / 5

Date de l'impression 15.03.11

Revue le 28.02.11

No: 022-5448

4. MESURES DE PREMIER SECOURS

Indications générales

Présenter au médecin traitant cette fiche de données de sécurité.

Inhalation

Oter les vêtements imprégnés du produit.

Contact avec la peau

Repos, air frais

Contact avec les yeux

Nettoyer à fond à l'eau et au savon.

Rincer les yeux sous l'eau courante durant 15 minutes en veillant à bien séparer les paupières.

Ingestion

Examen ultérieur par un ophtalmologue

Immédiatement rincer la bouche, boire beaucoup d'eau.

Consulter un médecin sans attendre

5. MESURES DE LUTTE CONTRE UN INCENDIE

En cas d'incendie, utiliser les extincteurs à poudre sèche, de l'anhydride carbonique, de la mousse résistant à l'alcool ou du brouillard d'eau. Eviter l'inhalation de fumée et des vapeurs. En cas d'aération insuffisante, utiliser des masques respiratoires protecteurs.

6. MESURES EN CAS DE FUITES INVOLONTAIRES

Précautions pour les personnes

Veiller à une aération adéquate.

Mesures de protection de l'environnement

Ne pas laisser couler dans les canalisations.

Processus de nettoyage

Endiguer les grandes quantités et les pomper dans un récipient. Absorber le reste avec un matériau absorbant et éliminer conformément aux directives pour les déchets spéciaux.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation

Prévention des incendies et explosions: bonne aération/désaération de l'entrepôt et du lieu de travail

Entreposage

Fermé hermétiquement, au frais et au sec, dans un endroit bien aéré.

Ne pas exposer à la lumière.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En conformité avec le règlement (CE) n° 1907/2006

Melon Art. 71291/ 71292

Page 3 / 5

Date de l'impression 15.03.11

Revue le 28.02.11

No: 022-5448

8. LIMITE D'EXPOSITION ET EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONELLE

Mesures de protection techniques veiller à une aération suffisante, en particulier dans les locaux fermés

Equipement de protection person.

Appareil de respiration

en cas d'aération insuffisante, employer un appareil de respiration

Gants

vêtir des gants résistants aux solvants

Protection des yeux

au moyen de lunettes protectrices bien hermétiques / d'un bouclier

Protection du corps

vêtements protecteurs, gants protecteurs et lunettes

Hygiène

éviter le contact avec la peau et les yeux

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	incolore
Forme	liquide
Odeur	verte-fruitée
Point d'inflammation (°C)	85.0
Densité relative (d 20/20)	0.995
Valeur-pH	produit non-aqueux
Point d'ébullition (°C)	pas de données disponibles
Point de fusion (°C)	pas de données disponibles
Ignition spontanée (°C)	pas de données disponibles
Danger d'explosion (°C)	pas de données disponibles
Propriétés favorisant l'inflammabilité du produit	pas de données disponibles
Pression de la vapeur	pas de données disponibles
Densité de déversement (kg/l)	aucune
Solubilité dans l'eau	pas de données disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	stable dans des conditions normales
Conditions ambiantes à éviter	les températures supérieures au/ou proches du point d'inflammation sont à éviter. Ne pas réchauffer des récipients fermés.
Substances à éviter	éviter le contact avec des agents d'oxydation
Produits de décomposition dangereux	aucun



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En conformité avec le règlement (CE) n° 1907/2006

Melon Art. 71291/ 71292

Page 4 / 5

Date de l'impression 15.03.11

Revue le 28.02.11

No: 022-5448

11. DONNEES TOXICOLOGIQUES

Ce préparatif en tant que tel n'a pas été soumis à un examen toxicologique. Etant donné qu'il s'avère difficile avec les techniques disponibles actuellement de prévoir la mise en danger éventuelle de personnes sensibles ou de prédire les dangers découlant d'une forte potentialisation imprévisible, ce préparatif devrait être considéré et manipulé comme s'il pouvait entraîner d'autres effets nocifs sur la santé. Ce préparatif doit donc être manipulé avec soin de rigueur.

12. DONNEES ECOLOGIQUES

Remarques générales: Ne pas laisser le produit s'écouler de façon incontrôlée dans l'environnement. Il n'existe pas de données écologiques à ce sujet.

13. INDICATIONS CONCERNANT L'ELIMINATION

Les déchets sont à éliminer conformément aux dispositions nationales, régionales ou de la UE en vigueur.

14. DONNEES CONCERNANT LE TRANSPORT

No NU	--	IMDG	--	Groupe	
RID/ADR	--	IATA/DGR	--	d'emballage:	--

Autres indications: Si le produit se répand ou qu'un incendie se produit par mégarde durant le transport, veuillez suivre les instructions données sous les chiffres 5,6,7 et 8 plus haut.

15. PRESCRIPTIONS

Désignation en accord avec les directives de l'UE:

Symbole(s):

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Xi Irritant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contient: Cyclamen aldéhyde
Aldéhyde alpha-amyl cinnamique

S24 Eviter le contact avec la peau.

S37 Porter des gants appropriés.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

En conformité avec le règlement (CE) n° 1907/2006

Melon Art. 71291/ 71292

Page 5 / 5

Date de l'impression 15.03.11

Revue le 28.02.11

No: 022-5448

16. AUTRES INDICATIONS

Emplois recommandés:

Il s'agit d'une matière première concentrée pour des parfums.
Elle ne se prête pas à l'usage personnel sous cette forme ou à cette concentration.

Les indications sur cette fiche de sécurité correspondent au meilleur de nos connaissances au moment de l'impression. Leur objectif est de fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit nommé sur cette fiche lors de l'entreposage, de la transformation, du transport et de l'élimination. Ces indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit indiqué sur cette fiche de sécurité est ajouté, mélangé traité ou transformé en combinaison avec d'autres matières, les données de cette fiche de sécurité ne peuvent pas être reportées sur le nouveau produit fini.
